

Consultation publique

**Aux personnes intéressées par un projet de règlement
modifiant le plan d'urbanisme révisé numéro 2018-737-6**

Prenez avis que le Conseil municipal de la Ville de Lachute, lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, a adopté le projet de règlement intitulé : « **Règlement amendant le plan d'urbanisme révisé numéro 2018-737-6 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC d'Argenteuil numéro 68-20-18** » et tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 5 février 2024 à compter de 19 heures, à la salle du Conseil, située au 380, rue Principale à Lachute.

Ce projet de règlement a pour but de :

- ajouter l'inventaire des cimetières de la ville de Lachute;
- réviser les secteurs à fort potentiel historique et patrimonial.

Cette modification fait suite à l'adoption du règlement numéro 68-20-18 de la MRC d'Argenteuil.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement y compris un plan à l'échelle de la zone concernée est disponible pour consultation sur demande durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou peut être consulté au www.lachute.ca (onglet « Ville », sous-onglet « Vie démocratique » et sous-onglet « Avis publics »).

Le 16 janvier 2024
(U-2024.04)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

The present public notice is given to the interested persons concerning the public meeting that will be held in connection with a land use planning and development draft by-law. For further information : 450 562-3781, ext. 211.